

Décision

Générale

colonial

Décision n° 71-56/SG/FP mettant à la disposition du Ministre de la Santé publique et des Affaires sociales un adjudant-chef du cadre des infirmiers militaires des troupes de Marine.

n° 71-56/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
11 janvier 1971

Numéro JO
n° 2 du 25/01/1971

Date du numéro
25 janvier 1971

TEXTE INTÉGRAL

M. Jacqueson, adjudant-chef en position cadre hors budget des Armées, est, pour compter du 21 décembre 1970, mis à la disposition du Ministre de la Santé publique et des Affaires sociales pour servir au Service de prévention de la tuberculose, en remplacement numérique de l'adjudant-chef Speno, rapatriable.